



Optimisez la gestion de vos biodéchets.

D'un point de vue financier, qualitatif
et quantitatif.

**Public cible : Municipaux, Chefs de voiries et
Responsables de déchèteries.**

**Mardi 25 Avril 2017 – Lavigny
(8h30 à 16h00)**



Les biodéchets comment les gérer ?

Que dit la loi ?

OLED

Art. 14 Biodéchets

¹ Les biodéchets doivent faire l'objet d'une valorisation matière ou d'une méthanisation, pour autant:

- a. qu'ils s'y prêtent compte tenu de leurs caractéristiques et en particulier de leur teneur en nutriments et en polluants;
- b. qu'ils aient été collectés séparément, et
- c. que leur valorisation ne soit pas interdite par d'autres dispositions du droit fédéral.

Constat du terrain :

Lors des journées de formation des nouveaux municipaux vaudois et des agents de déchèterie romands en fin d'années 2016. Il est ressorti que les biodéchets étaient une des fractions qui posaient le plus de problème. D'un point de vue :

- **Financier** : Coût et choix de l'organisation
- **Qualitatif (biodéchet ménagers)** : Mauvais tri, biodéchets encore présents dans les ordures ménagère (1/3 sont des produits non déballés)
- **Quantitatif (biodéchets de jardin)**: Trop grand volume des déchets de jardin (selon la saison, la proportion de villas dans la commune). Professionnels qui utilisent la déchèterie pour apporter les déchets de jardin.

Objectifs

Cette formation a pour but de :

- Connaître les différents types de collecte et maîtriser leurs coûts.
- Optimiser sa gestion des biodéchets (technique, organisation, financier, communication).

- Améliorer la qualité des biodéchets collectés, réduire la part des biodéchets restant dans les ordures ménagères.
- Gérer les volumes de biodéchets au sein de sa déchèterie.

Public cible

Municipaux en charge du dicastère des déchets, chefs de voirie, responsables de déchèteries.

Programme

08h30	15'	Accueil, café, croissants
08h45	10'	Introduction et objectifs de la journée (Galia Baudet – COSEDEC)
08h55	45'	Quels sont les types de gestion des biodéchets existants ? Pourquoi la gestion des biodéchets se doit d'être rigoureuse ? (Léonore Schaller – Biomasse Suisse)
09h40	25'	Comment gérer la gestion des biodéchets au sein de sa commune ? Comment l'améliorer ? Cas de la ville de Bassins (Marc Mazzariol – Municipal de la ville de Bassins)
10h05	30'	Pause-café
10h35	25'	Comment gérer la gestion des biodéchets au sein de sa commune ? Comment l'améliorer ? Cas de la ville de Renens (Frédéric Schweingruber – Responsable environnemental de la ville de Renens).
11h00	25'	Comment gérer la gestion des biodéchets au sein de sa commune ? Comment l'améliorer ? Cas de la ville de Neuchâtel (Laurent Verguet – Chef du Service de la voirie de Neuchâtel).
11h25	30'	Débat des participants autour de la gestion de leurs biodéchets et élaboration de pistes pour l'amélioration avec les intervenants.
11h55	95'	Pause-dîner
13h30	20'	Le compostage en pied d'immeuble, une solution pour traiter les biodéchets. (Jérôme Faessler et Didier Jotterand – Proximcompost)
13h50	20'	Le lombricompostage, une solution pour traiter les biodéchets. (Agnès Gerber – Lombritonus)

14h10	35'	Quels sont les problèmes rencontrés par les professionnels de la valorisation des biodéchets ? (Luc Germanier – Ecorecyclage)
14h45	30'	Pause-café et transition vers le site d'Ecorecyclage
15h15	45'	Visite du site d'Ecorecyclage
16h00		Verre de l'amitié organisé par Ecorecyclage

Accès

Lieu : Salle communale de Lavigny. Rue de l'Église 2 - 1175 Lavigny.

En transports publics : En bus depuis la gare de Morges, ligne 726, arrêt « Lavigny, café » (environ 20 minutes).

En voiture : Sortie d'autoroute Aubonne. Prendre route d'Allaman, route Neuve et les Molards en direction de la rue de l'Église, Lavigny.

Parking : Se parquer sur la place à l'Est du bâtiment.



Avec le soutien de:

ecorecyclage
production de biogaz



BIOMASSE
suisse